

POLYNESIE FRANCAISE

Direction générale de l'Education
et des enseignements
B.P.20 673 - 98 713 Papeete
Tél : 40 47 05 00 / Fax : 40 42 40 39

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'ABSENCE FACULTATIVE
(selon les nécessités de service)**

Nom patronymique : Prénom :
Nom marital : Fonction :

Adresse pendant l'absence :
Téléphone pendant l'absence :
Etablissement : Cours : Effectif :

DEMANDE

**NATURE DE L'AUTORISATION
D'ABSENCE DEMANDEE :**

- Garde enfant malade
- Naissance enfant
- Décès lien de parenté :
- Maladie grave lien de parenté :
- Examen, concours :
- Autres :

Justificatif joint :

OUI NON

Observations :

Durée :

Du :

Au : inclus

Date de dépôt de la demande :

Signature :

TRANSMISSION PAR LA VOIE HIERARCHIQUE

Visa du chef d'établissement ou de service :

Transmis à l'IEN le :

Avis de l'IEN :

- OUI AVEC TRAITEMENT
- OUI SANS TRAITEMENT
- NON

Prévoir un remplacement
Transmis à la DGEE le :

DECISION

Observations (BRH 1)

- ABSENCE DE JUSTIFICATIF
Réclamé le :
Fourni le :
DROITS OUVERTS :
- Garde d'un enfant malade de moins de 16 ans (Etat)
ouvert épuisé
-3 jours ouvrables pour la naissance ou l'adoption
d'un enfant à prendre dans les 15 jours entourant la
naissance (Etat)
-3 jours ouvrables pour décès ou maladie grave du
conjoint, du père, de la mère ou de l'enfant du
fonctionnaire (Etat) ouvert épuisé

**Directeur général de l'Education
et des enseignements**

- OUI AVEC TRAITEMENT
- OUI SANS TRAITEMENT
- NON

(Toute absence non autorisée ni justifiée expose l'agent à des sanctions disciplinaires ou à la mise en œuvre d'une procédure d'abandon de poste).

Observations :